



## Résolution du conseil communal du 24 mai 2016

Le Conseil,

- Proroge la participation de la commune dans l'intercommunale Brulabo
- Prends acte des décisions du collège pour :
  - la désignation d'avocat pour le litige opposant l'asbl MACCABI à l'asbl FC FOREST
  - la désignation d'avocat pour le règlement d'ordre intérieur des écoles communales
  - la désignation d'avocat pour les responsabilités de la commune concernant les crèches privées
  - l'acquisition d'un sèche-linge pour l'école Pavillon, avenue des Familles
  - la désignation d'avocat pour la requête donnée le 28 janvier 2016, notifiée à la commune le 08 février 2016, à comparaître le 09 mars 2016, devant la 32<sup>e</sup> chambre du Tribunal de première instance de Bruxelles, à la requête de Maître COURTOY Sébastien
  - la désignation d'avocat pour le vol avec effraction des 9 et 10 mai 2015 – Avenue Van Volxem, 364 à Forest – BLI :B – Constitution de partie civile
  - la rénovation de la cour en sous-sol pour l'école 9 (lot 1) – Avenant 3
  - la rénovation des sanitaires en sous-sol pour l'école 9 (lot 2) – Avenant 2
  - la transformation d'un espace technique en bureau au Centre technique
  - le remplacement d'un aérotherme dans la salle de gymnastique de l'école 9-10
  - l'entretien des voiries communales
  - le remplacement du ballon de production d'eau chaude sanitaire pour le CRPR Marconi
  - l'approbation de l'estimation du terrain en friche - sis chaussée de Neerstalle 110 - 112 d'une part et rue de la Teinturerie 23 - 27 d'autre part
  - la désignation d'un bureau d'étude pour mener à bien des missions de participation citoyenne dans le cadre des opérations du contrat de quartier durable Abbaye
  - les travaux de rénovation de la façade principale de l'école des Marronniers
  - l'approbation et le financement de l'installation par Sibelga scrl d'une borne électrique sur la place Saint-Denis
  - la désignation d'un géomètre en vue de l'établissement des relevés topographiques et planimétriques des bâtiments et du site de l'abbaye de Forest
- Approuve la convention avec « La Boîte à Image »
- Prends pour information la vente du terrain communal sis à Forest, à l'angle de la chaussée de Neerstalle et de la rue du Katanga
- Approuve les termes de la convention avec le cercle sportif « Pétanque Club Villa »
- Approuve la dépense pour le remplacement d'une chaudière à l'appartement rue de Belgrade, 84 (rez-de-chaussée droit)
- Modifie et renouvèle le règlement :
  - taxe sur la délivrance de documents administratifs
  - taxe sur la constitution de dossiers administratifs
- Emet quatre avis quant à 1 compte de fabrique d'église
- Affermi la tranche conditionnelle pour la mission d'auteur de projet pour une école francophone dans le Bempt

- Fixe les conditions de marché pour :
  - la rénovation des trottoirs
  - la remise en état de l'asphaltage de voiries communales
- Approuve le bail de droit commun régissant la mise à disposition à l'asbl FOR.ET à partir du 1er juin 2016 et pour une durée de 9 années d'une partie du bâtiment DIVERCITY (Centre de formation et Espace de vente au détail), Avenue du Pont de Luttre, 134
- Approuve la modification budgétaire n°1 du budget 2015 du CPAS
- Approuve la convention de subventionnement entre la commune et l'asbl Forest Centre Culturel
- Octroie 1 pension
- Met 1 agent en disponibilité
- Accorde 2 interruptions de carrière
- Octroie 12 congés
- Ecarte 1 enseignant
- Détache 1 enseignant
- Désigne 6 enseignants
- Remplace 1 mandat